

## Activité scientifique

### 1. Présentation synthétique des thématiques de recherche

Mes recherches se sont essentiellement focalisées sur un champ, l'économie internationale et une thématique, l'intégration économique. Ainsi j'ai développé trois axes d'études aussi bien sur un plan théorique qu'empirique :

- **1<sup>er</sup> axe : la formation de zones régionales** : d'une part, j'ai essayé de comprendre la logique sous-jacente à la formation de zones intégrées ou en voie d'intégration, autrement dit quels en étaient les déterminants et d'autre part, j'ai traité le problème de l'impact de ces blocs économiques à la fois sur le bien-être mondial et sur le bien-être régional. Les modèles de blocs, dans la lignée des travaux de Krugman, semblent les mieux adaptés à cette analyse. Leur prise en compte de différents degrés d'ouverture intra-bloc et inter-bloc est essentielle en termes de politique commerciale parce qu'elle légitime l'existence de formes de régionalisation qui ne répondent pas dans leur fonctionnement à la libéralisation complète des échanges. Autrement dit, le libre-échange n'est pas une condition suffisante au processus de croissance et de développement. Ce premier axe de recherche donnera lieu à une publication en 2004 dans « Économie Appliquée ».

- **2<sup>ème</sup> axe : la dynamique de zone** : on entend par dynamique de zone, le processus de rattrapage économique des pays membres les moins développés et une poursuite de croissance pour les plus avancés. J'ai commencé à travailler, dans le cadre de ma thèse, sur l'ensemble des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, qui m'est apparu comme un cas particulièrement intéressant dans la mesure, où sur longue période, cette zone a connu une dynamique économique remarquable, en même temps qu'elle différait considérablement des autres formes d'intégration telles que l'Union européenne et l'ALENA. L'étude approfondie des flux de marchandises, de capitaux et des flux migratoires au sein de la zone, m'a permis d'apporter un éclairage sur le développement en cascade de ces pays, qui dépend bien plus d'une coopération économique régionale et de facteurs culturels et historiques que de la libre circulation des biens notamment. Cette analyse a fait l'objet d'une contribution dans un ouvrage collectif chez McMillan en 1997 et d'une publication dans Japan in extenso en 1996.

J'ai ensuite prolongé cette problématique à la zone Euro-méditerranéenne dans le cadre du Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Sciences Économiques (FEMISE), dont je fais partie depuis 2003, et j'ai procédé à une comparaison des relations entre l'UE et les pays de l'Est d'un côté, et l'UE et les pays méditerranéens de l'autre. A nouveau, j'ai tenté de comprendre au-delà du phénomène d'ouverture si les formes de spécialisation, de fragmentation des pays méditerranéens<sup>1</sup> et des pays de l'Est<sup>2</sup> avec l'Union européenne leur permettait de dynamiser leur processus de croissance notamment par une montée en gamme sur la chaîne de production. Nos travaux montrent (1) que la plupart des pays méditerranéens restent sur des spécialisations intensives en main-d'œuvre non qualifiée qui ne leur permettent pas d'amorcer véritablement un processus de rattrapage économique, et (2) qu'à l'inverse, les pays de l'Est sont relativement mieux spécialisés sur des secteurs intensifs en technologie et en capital humain, ce qui leur permet de s'insérer dans l'économie mondiale via un processus de croissance plus dynamique. Cette étude a fait l'objet d'une publication dans Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde en 2004 et a été mené dans le cadre de 2 contrats de Recherche FEMISE. Sur ces questions de dynamique de zone, j'ai également effectué une analyse comparative de la gestion des flux migratoires asiatiques et méditerranéens, qui a fait l'objet d'une publication dans Géographie, Économie et Société en 2004.

---

<sup>1</sup> Algérie, Tunisie, Maroc, Jordanie, Égypte, Syrie, Israël, Turquie et Liban.

<sup>2</sup> Hongrie, Tchéquie, Pologne, Roumanie et Bulgarie.

***3ème axe : Cohérence entre insertion internationale et contrainte macro-économique*** : je me suis ici intéressée principalement à la relation ouverture-chômage d'un point de vue théorique. Par rapport aux modélisations existantes, j'ai développé un modèle original qui endogénéisait le délai de réallocation du facteur travail en fonction, d'une part, de la dynamique du secteur compétitif exportateur et, d'autre part, de l'adaptation de la main-d'œuvre.

La méthodologie inductive pour laquelle j'ai opté est commune aux trois axes de recherche. Dans tous les cas, je suis partie d'un terrain d'observation et j'ai essayé de remonter au champ théorique pour légitimer la démarche scientifique soit en appliquant une théorie existante, qui puisse répondre le mieux possible à la réalité, soit en essayant de proposer un nouveau cadre conceptuel. Je reste aujourd'hui encore active sur ce développement thématique en participant à des séminaires scientifiques même si cela ne donne pas lieu à des publications au regard de mes charges pédagogiques et administratives.

## **2. Publications**

- **PALMERO S. et ROUX N. (2006), « Modèles d'ancrage à l'Union européenne et spécialisations des Pays Partenaires Méditerranéens », dans *L'Année du Maghreb*.**

L'objectif de cet article est de caractériser les différents processus de spécialisation, que l'on peut observer dans l'ensemble euro-méditerranéen, sur la période 1990-2002. Les résultats de cette recherche montrent (1) qu'il existe trois processus de spécialisation : tiré par de la sous-traitance locale, tiré par les IDE et les délocalisations des multinationales ou encore fondé sur l'exploitation et la valorisation des ressources naturelles, et (2) que ces spécialisations obéissent à des logiques de régionalisation. On dégage deux modèles d'ancrage à l'UE : (i) un modèle peu dynamique qui favorise l'intensification des avantages comparatifs traditionnels sur les biens intensifs en travail non qualifié et (ii) un modèle porteur qui permet la montée en gamme sur des secteurs valorisant le capital humain et la technologie.

- **PALMERO S. (2004), « Intégration et régionalisation, une Approche par les Modèles de Blocs », *Économie Appliquée*, n°1/2004.**

Les phénomènes d'intégration régionale peuvent être théoriquement analysés par les modèles de blocs. Il s'agit dans cet article d'en évaluer l'impact sur le bien-être mondial et régional, et de légitimer l'existence de certaines formes de régionalisation. L'évolution de ces modélisations montre principalement (1) que le libre-échange généralisé n'est pas la seule politique pouvant maximiser le bien-être mondial et/ou le bien-être régional, (2) que la prise en compte de barrières aux échanges internes à la zone intégrée n'altère pas forcément le niveau du bien-être régional et mondial et permet de justifier l'existence de certaines régions dynamiques qui ne pratiquent pas le libre-échange et enfin (3) que la maximisation du bien-être mondial n'est pas forcément une priorité.

- **PALMERO S. et ROUX N. (2004), « Les relations commerciales euro-méditerranéennes : les effets sur la croissance des pays partenaires méditerranéens », *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde*, n°18-2003.**

Cette étude dont le but est d'appréhender les effets du partenariat euro-méditerranéen sur la croissance des Pays Partenaires Méditerranéens (PPM), met essentiellement en évidence (1) un processus de rattrapage des niveaux de vie impulsé par le partenariat euro-méditerranéen, (2) une différenciation des rôles de l'UE et du reste du monde dans ce processus de rattrapage, l'UE fournissant les équipements nécessaires à l'industrialisation, (3) le manque d'effets positifs sur la croissance des PPM des importations de l'UE, ne permettant pas le passage de l'importation de technologie à sa valorisation industrielle et enfin, (4) l'existence d'une dynamique régionale non négligeable dans le processus d'intégration Sud-Sud, même s'il ne repose pas toujours sur des relations commerciales importantes.

- PALMERO S. et TEBOUL R. (2004), « Migrations & développement en Asie de l'Est et sur le bassin méditerranéen », *Géographie, Economie & Société*, (6), pp. 93-63.

L'analyse des flux migratoires nous permet de mieux comprendre si leur accélération est favorable ou non au processus de développement et de croissance économique. L'étude comparative menée dans cet article entre l'Asie de l'Est et le bassin méditerranéen, montre (1) que pour l'Asie de l'Est, les flux migratoires accompagnent un processus de régionalisation dynamique améliorant les conditions générales du développement des pays les plus pauvres. Ce modèle de « brain exchange » entraîne des retours qui ont des retombées positives en matière de développement économique et de diffusion technologique, à partir de l'accumulation du capital humain, et (2) qu'à l'inverse, sur le bassin méditerranéen, le désordre de ces flux, leur caractère unilatéral, constituent généralement un handicap pour le développement économique. Ce processus de « brain drain » n'est pas un facteur favorable au développement économique.

- PALMERO S. (1997), « Trade and Specialization in the Asian Area », in, *Perspectives on Economic Integration and Business Strategy in the Asia -Pacific Region*, Edited by DZEVER S. & JAUSSAUD J., MacMillan, pp. 3-23.

Dans ce papier, il s'agit d'analyser l'évolution des relations commerciales des pays d'Asie de l'Est<sup>3</sup>. Notre objectif est double : il s'agit (1) de montrer comment cette zone, qui apparaît la plus dynamique, tant du point de vue de la croissance économique que du commerce international, forme un ensemble cohérent en voie d'intégration dont le Japon reste le centre de gravité aussi bien sur le plan commercial que financier, et (2) de voir que les flux commerciaux sur la zone reflètent assez bien les avantages comparatifs de chacun des pays et ceci par un mouvement fort de délocalisations impulsant une diffusion technologique en cascade. Ce modèle de développement caractéristique de la zone asiatique appelé « vol des oies sauvages » a permis d'installer une dynamique économique forte favorable à un développement économique global intégré.

### 3. Diffusion et rayonnement

Participation à un réseau de recherche, invitations dans des universités étrangères...

**Depuis 2003**, Membre du Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Sciences Économiques FEMISE en tant que Chercheur principal.

### 4. Responsabilités scientifiques

Contrats de recherche évalués suite à appel à projet

**2004-2005**, *Identification des effets sur la croissance et l'emploi des mécanismes d'ajustement micro-économiques de l'offre face à l'ouverture*, Contrat de recherche Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Sciences Économiques (FEMISE) FEM22-22, soutenu par la Commission Européenne. Chercheur principal.

**2003-2004**, *Les effets des accords d'association sur l'industrie des Pays Partenaires Méditerranéens* Contrat de recherche Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Sciences Économiques (FEMISE) (ME8/P7-4100/1B/97/0739-01) FEM21-21, soutenu par la Commission Européenne. Chercheur principal.

**2001**, *Étude Lourde de fréquentation touristique 2001*, pour la connaissance des touristes en Corse durant l'année 2001 (origine, lieu et durée de séjour, mode d'hébergement et

---

<sup>3</sup> Japon, Chine, Corée, Hong-Kong, Singapour, Taiwan, Viêt-Nam, Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande.

satisfaction), réalisée par MEDIASIM et le CEDERS pour le compte de l'Agence du Tourisme de la Corse. Responsable de l'équipe d'enquête du pôle ajaccien : 10 personnes.

**2000-2001**, *L.E.A. : Logiciel d'Évaluation et d'Apprentissage*, Projet pilote relatif à la convention LEONARDO DA VINCI n° F/99/2/09145/PI/II.1.1.b/FPI signée entre le Contractant et la Commission Européenne. Responsable de la coordination des modules de formation, création et gestion informatique des modules de formation.

**2000**, *Odyssey : Système pédagogique multi-sites, multimédia d'évaluation et de développement des compétences dans l'industrie du tourisme*, Projet pilote relatif à la convention LEONARDO DA VINCI n° F/96/2/1331/PI/II.1.1.a/CONT signée entre le Contractant et la Commission Européenne. Création et gestion des modules de formation.

**2000**, *Enquête Flash de fréquentation Été 2000*, pour la connaissance des touristes en Corse pendant l'été 2000 (origine, lieu et durée de séjour, mode d'hébergement et satisfaction), réalisée par le CEDERS pour le compte de l'Agence du Tourisme de la Corse. Responsable de l'équipe d'enquête du pôle ajaccien : 10 personnes.

**1993**, *La tarification des musées : les attentes du public face à l'offre muséale*, Recherche sous la Direction de René TEBOUL pour le Ministère de la Culture et de la Communication. Enquêtes de terrain et saisie informatique des données.

Contrats de recherche de gré à gré

**2004**, *Réalisation du profil pays « Liban » du Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Sciences Économiques (FEMISE)*, Coordination sous la direction de Jean-Louis REIFFERS. Chercheur Principal.